



## Compte-rendu

### Présents :

Conseillers municipaux enfants : Ange Mathilde, Arnaud Alexandre, Bediou Louise, Bellon Noé, Bocat Loanne, Cochu Vincent, Doux Léonie, Fernandez Joaquim, Galazzo-Magnien Lucie, Huard Hugo, Lefebvre Ninon, Leger-Villa Lucien, Terfassi Nahel, Verdant Lisa.  
+ Michèle Flamand, Maire, Claude Benoit, 1<sup>er</sup> adjoint ; Marie-Dominique Prin, 5<sup>ème</sup> adjointe ; Catherine Lambinet et Denis Berne, Conseillers municipaux ; Tifenn Finet, responsable des services techniques ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

CME = Conseil Municipal Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

Madame Le Maire, Michèle Flamand, fait un petit retour sur la cérémonie des vœux pour ceux qui n'ont pas pu être là. Puis elle aborde un premier point qui nécessite une décision à prendre à savoir le moment consacré au repas lors des CME : les enfants doivent-ils manger avant de travailler ou en fin de séance ?

Le vote est massivement (13 voix contre 1) pour déjeuner en premier. Les pique-niques sont donc distribués en début de séance.

### **Projet : trouver un nom à l'école**

Chaque élu du CME nous fait part des choix effectués dans chaque classe. Il en ressort une liste de 12 noms parmi lesquels certains sont nouveaux. Michèle Flamand donne des précisions sur les personnalités proposées. Un vote à bulletin secret a lieu :

René GOSSE : 1 voix

STENDHAL

Stephen Hawking

Simone VEIL : 1 voix

Victorine PICOT

Marie REYNOARD

L'école des Eymes : 2 voix

L'école du Manival : 3 voix

L'école des Cleymes : 1 voix

L'école de la Belle Dent : 3 voix

L'école de la Colline: 3 voix

L'école du bonheur

Un 2ème tour a lieu :

L'école du Manival : 8 voix

L'école de la Belle Dent : 6 voix

L'école de la Colline : 0 voix

Le nom retenu est donc celui de **l'école du Manival**. Le prochain CMA du 12 février délibérera pour sa validation définitive.

### **2ème projet : l'abri-vélos**

Tifenn Finet, responsable des services techniques prend la parole et présente les différents devis reçus en fonction des éléments définis lors du CME précédent. Elle a obtenu des devis pour 7 modèles de 3 fabricants différents dont les prix vont de 1 476 à 4 036 euros avec des spécificités et des contraintes d'installation différentes. Sur les 7, 4 sont éliminés rapidement pour des questions de coûts ou de non-respect du besoin.

Après présentation détaillée des 3 autres modèles, il est préconisé de bien séparer l'abri du range-vélos. Comme précisé en décembre le service technique dispose d'un range vélos de 9 places.

Après discussion sur les avantages et inconvénients de chacun, un élu propose que soit installé dans un premier temps ce range-vélos seul et qu'en fonction de l'utilisation nous reparlions de l'abri le plus adapté.

Cette proposition est votée à l'unanimité. Le délai d'observation est porté au mois de mai. L'emplacement retenu est au fond du plateau sportif, côté cour de l'école. Il est bien précisé que les déplacements sur cet espace seront effectués à pieds pour éviter les incidents avec les utilisateurs de l'équipement (ballon, jeux divers).

### **3ème projet : le pédibus**

Il est proposé de constituer 3 groupes pour travailler sur les 3 thématiques suivantes : la sécurité, l'encadrement et les trajets. Les enfants se sont répartis ainsi :

**Sécurité** : Joachim, Ninon, Lisa, Vincent, Noé, Mathilde

**Accompagnateurs** : Nahel, Alexandre, Hugo,

**Trajets** : Lucien, Lucie, Léonie, Loanne, Louise.

Les 3 groupes se réuniront jeudi 24 janvier au pôle enfance après le service de cantine pour mettre en commun leurs idées. Si une 2ème séance est nécessaire, pour l'un ou les groupes, cette séance sera reconduite le jeudi suivant. Le résultat de ce travail sera présenté à l'ensemble du CME lors de la séance du 7 février.

## **Autres sujets**

Lors de prochaines séances, comme annoncé initialement, le CME prévoit de recevoir des représentants politiques locaux, Conseillère Départementale et Député. Nous devons leur écrire des lettres d'invitation. Pour cela 3 binômes ont été retenus :

Léonie et Noé, invitation pour la Conseillère Départementale. Travail avec Valérie lundi 21 janvier à 13h dans son bureau.

Mathilde et Lucien invitation pour le Député. Travail avec Valérie lundi 28 janvier à 13h dans son bureau.

Hugo et Lisa, invitation pour Le Maire de SNE afin de solliciter une rencontre avec une visite de la mairie. La date sera à définir ultérieurement.

D'autres courriers seront nécessaires pour le 4ème projet (le concours d'inventions). Chaque enfant pourra y participer.

Lors du prochain CME, l'adjoint au maire chargé des travaux, Georges Garcia, sera présent pour répondre aux questions des enfants et parler du projet Pédibus.

## **A noter**

**Travail en groupes projet Pédibus jeudi 24 janvier 12h30-13h au Pôle enfance : venez bien avec vos idées !**

**Prochain Conseil Municipal d'Enfants : jeudi 7 février 2019 - 12h**

**Conseil municipal adultes : mardi 12 février – 18h**

(présentation et validation des projets du CME) : les élus du CME sont invités à y participer avec leurs parents.